



Municipalité de Saint-Polycarpe – Urbanisme

Formulaire de demande

Certificat d'autorisation ouvrage de captage des eaux souterraines

Demandeur propriétaire tierce personne munie d'une procuration

prénom et nom :	
no civique et rue :	
code postal :	ville :
no de téléphone :	courriel :

Emplacement des travaux même adresse que le demandeur

no civique et rue :	
code postal :	no de téléphone :

Exécutant des travaux

nom :	contact si entreprise :
no civique et rue :	
ville :	code postal :
no RBQ :	no de téléphone :
début des travaux :	fin des travaux :

Documents requis pour compléter cette demande

- formulaire de demande complété et signé
- schéma de localisation en conformité au règlement provincial Q-2, r.35.2 produit par une personne compétente
- copie de la licence d'entrepreneur en puits forés délivrée par la Régie du bâtiment du Québec
- si l'ouvrage alimente plus de 20 personnes ou si sa capacité excède 75 mètres cubes par jour, une copie du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Note: Une copie du rapport de forage devra être transmise à la Municipalité dans les 30 jours suivants la fin des travaux.

Certaines informations ou certains documents supplémentaires pourraient être requis selon les particularités de la demande. L'officier responsable de l'émission du permis de construction communiquera avec vous à ce sujet, s'il y a lieu.

VOUS DEVEZ ÊTRE EN POSSESSION DU CERTIFICAT AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Signature du demandeur : _____ date : _____